

Mairie de Bert

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU MARDI 21 MAI 2024

6 Rue de la Maíríe 03130 - Bert

Tél: 00 33 4 70 99 60 90

Courriel: mairie-bert@orange.fr

<u>Date de convocation</u>: 14/05/2024 Mardi 21 mai 2024 à 18 h 30,

Le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Michel VIVIER, Maire.

Étaient présents: M. Michel VIVIER, M. Jean Louis MESTRIES, M. Gilles JALICOT, M. Nicolas GUY, Mme

Emilie BERNARDIN, M. Didier RIVES

Pouvoirs: M. P. MATHIEU à M. G. JALICOT, Mme D. MATHIEU à Mme E. BERNARDIN

Etai(ent)t excusé(e)s:

Absent(s):

Secrétaire de séance : BERNARDIN Emilie

Le quorum est atteint.

N° Ordre	Objet	Décision du Conseil
D352024	Vente des logements Rue du Moulin	8 voix POUR

Le procès-verbal sera validé au commencement de la séance suivante, signé par Monsieur le Maire et le ou les secrétaires de séance.

Dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle il a été arrêté, le procès-verbal sera publié et un exemplaire papier sera mis à la disposition du public aux horaires d'accès de la mairie.

Affiché le 24/05/2024

COMMUNE DE BERT

PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL En date du 21 mai 2024

<u>Date de convocation</u>: 14/05/2024 Mardi 21 mai 2024 à 18 h 30,

Le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Michel VIVIER, Maire.

Étaient présents: M. Michel VIVIER, M. Jean Louis MESTRIES, M. Gilles JALICOT, Mme Emilie BERNARDIN, M.

Nicolas GUY, M. Didier RIVES

Pouvoirs: M. P. MATHIEU à M. G. JALICOT, Mme D. MATHIEU à Mme E. BERNARDIN

Etai(ent)t excusé(e)s:

Absent(s):

Secrétaire de séance : BERNARDIN Emilie

Le quorum est atteint.

Ordre du Jour:

- Approbation du procès-verbal de la précédente réunion
- Décisions du maire
- Décision pour la vente des bâtiments Rue du Moulin
- Questions diverses

Approbation du procès-verbal du 9 avril 2024

Les membres du conseil municipal APPROUVE A L'UNANIMITÉ le compte-rendu relatif à la réunion du conseil municipal du 9 avril 2024.

DECISIONS DU MAIRE

M. le maire informe l'assemblée avoir décidé l'acquisition de panneaux bois pour l'affichage électoral en vue des élections européennes du 9 juin 2024. A ce jour, 37 listes ont déclaré leurs candidatures.

DÉCISION POUR LA VENTE DES BÂTIMENTS RUE DU MOULIN

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la proposition reçue de l'agence Goutaudier pour la vente des deux bâtiments d'habitation, propriétés de la commune, sis 3 et 5 rue du moulin moyennant le prix de 30 000 €.

Il convient d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avant-contrat, l'acte de vente auprès de Me PAUTET Marie-France, notaire à JALIGNY S/BESBRE, ainsi que tout document administratif nécessaire.

Entendu les explications, et après avoir délibéré, le conseil municipal décide, avec 8 voix POUR,

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avant-contrat, l'acte de vente avec l'acquéreur auprès de Me PAUTET Marie-France, notaire à JALIGNY S/BESBRE, ainsi que tout autre document relatif à cette vente.
- de passer les écritures de cession qui apparaîtront dans les comptes de 2024.

QUESTIONS DIVERSES

- M. le maire donne lecture de la carte postale reçue des enfants scolarisés partis en voyage scolaire à La Tranche S/Mer
- SIVOM Vallée de la Besbre : une visite des installations de production et de distribution d'eau potable est programmée le 5 octobre 2024 inscription par coupon-réponse avant le 15 juin 2024

La prochaine réunion aura lieu le 4 juin 2024

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le maire lève la séance à 18 h 50

Le secrétaire de séance, Le Maire,

Emilie BERNARDIN Michel VIVIER